

Corti, le 14 Novembre 2017

Monsieur le Préfet de Haute Corse Monsieur le Directeur des Territoires et de la Mer Monsieur le Sous-Préfet de Calvi

Objet : travaux en bord de mer, commune de Farinole, 11 pages

Monsieur le Préfet,

1 - Commune de Farinole, parcelle 639 entre le ruisseau de Campo Maggiore et A grotta di u banditu, une piste carrossable d'une longueur approximative de 500 mètres a récemment été réalisée par déboisement à l'aide d'engins de chantier ; elle relie la départementale 80 à la plage, à partir d'une vaste aire au bord de la route départementale 80. Aucun panneau signalant une déclaration de travaux n'est visible sur le chantier.

Cette piste suit un itinéraire borné. Elle débouche sur un espace en bordure et en surplomb de plage sur lequel en peut apercevoir sur la gauche une dune sérieusement endommagée par une pelleteuse et, à droite, séparée par de la végétation, une aire venant d'être déboisée par arasement.

Ces travaux se situent dans le site inscrit de la côte occidentale du Cap Corse et pour une partie en espace remarquable du PADDUC et, pour partie, en ESA. Ils sont également, selon le PLU de 2005, en zonages N1 et A et, selon le PLU annulé de 2011, en zonages N1ai et A ou Ai. Les zones N1 sont des zones à protéger en raison de la présence de boisements intéressants et de la qualité paysagère. Les défrichements sont soumis à autorisation préalable conformément à l'article L.311.1 du code forestier.

Ils permettent un accès carrossable à une plage jusqu'à présent seulement accessible par un petit sentier... Pour réaliser un projet dont nous ignorons le contenu ?

2 - D'autre part, nous notons qu'en bordure de la RD 8O, de l'aire de départ de la piste et en parallèle de la parcelle 639, des signaux de bornage ont été peints en rouge sur la chaussée et des bornes posées récemment. Les points 1 et 2 sont-ils liés ? Sept photos sont jointes.

Nous sollicitons un contrôle de légalité rapide sur ces travaux et un retour d'informations.

Dans l'attente de votre réponse et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueux dévouement.



## Localisation cadastrale

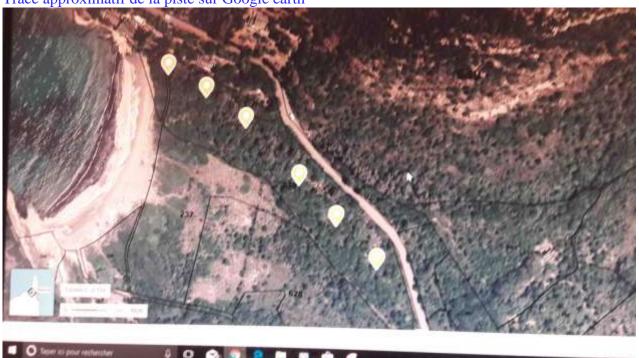


Tracé approximatif de la piste :





Tracé approximatif de la piste sur Google earth









Aire et début de la piste carrossable



La piste et les balises de géomètre tout au long





Arrivée de la piste à la plage





Tractopelle et arrivée de la piste à la plage



Deuxième terre-plein démaquisé près de la plage



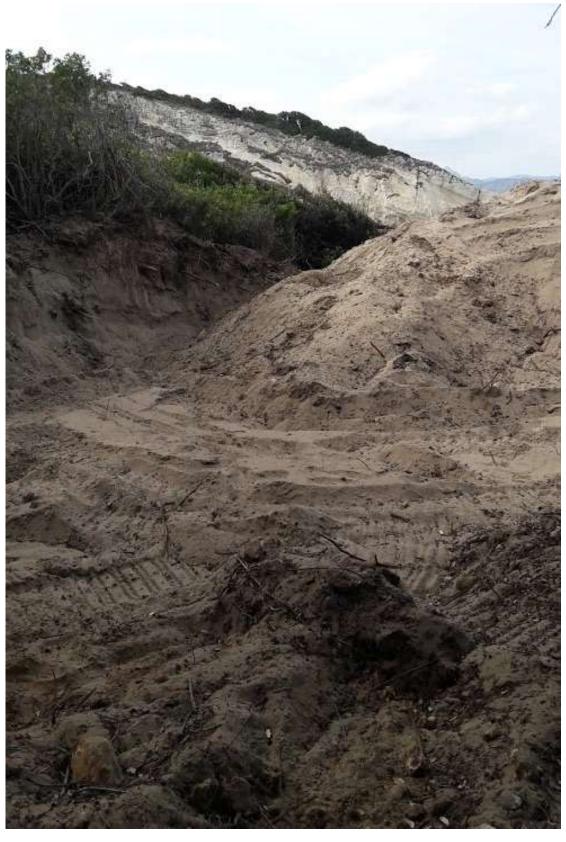


Trois vues du creusement de la dune...









Association agréée de Protection de l'Environnement E Muchjelline - RN 193 - 20250 CORTI courriel : direction.u.levante@gmail.com - Site : levante.fr

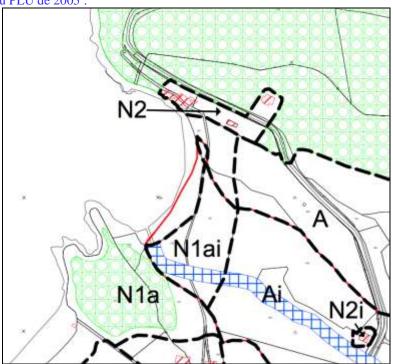


## Piste en ERC et ESA du PADDUC :

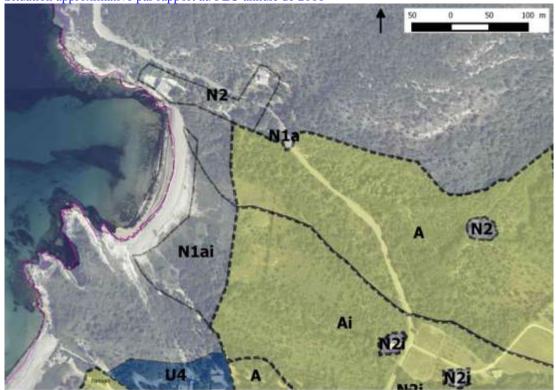




Situation par rapport au PLU de 2005 :



Situation approximative par rapport au PLU annulé de 2011





La construction très proche au nord

